



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUIN 2026

Convocation à la réunion faite le 27 mai 2026

PRESENTS : MM. ARNAUD Marc, BALMAIN Christophe, BAUDRAY Fabrice, CARRAZ Christelle, CHARPIN Sandrine, DIDIER Guy, JOSSERAND Clara, MORELON David, ROCHE Christine, SAMBUIS Xavier

ABSENTS : MM. POSTIC Camille (pouvoir donné à SAMBUIS Xavier), ARNAUD Marc (pouvoir donné à BAUDRAY Fabrice)

Secrétaire de séance : Mme ROCHE Christine

Conseillers en exercice : 11

Présents : 09

Votants : 11

N° Délibération	Thème	Objet	Décision Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
2026-49		Retrait de la délibération n°2026-21 du 30/03/2026 relative au renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales	DÉCIDE de retirer la délibération n° 2026-21 du 30/03/2026 portant désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune CHARGE Monsieur le Maire de transmettre cette décision aux services préfectoraux.
2026-50		Approbation des tarifs mountainkarts pour l'été 2026	APPROUVE les tarifs de l'activité mountainkart pour l'été 2026 comme suit : Package 1 montée télésiège Remontées Mécaniques + 1 location mountainkart : - Adultes et enfants à partir de 12 ans : 19 € TTC - Enfants moins de 12 ans : 17€ TTC Location mountainkart seul : 11.25 € TTC Groupe : 15 personnes minimum : réduction de 10% et 1 gratuité tous les 15 packages achetés PRÉCISE que les jours et heures d'ouverture de l'activité seront basés sur ceux des remontées mécaniques à savoir : du 04 juillet au 28 août 2026 inclus, du samedi au jeudi inclus de 10 heures à 16 heures – ouverture le dernier vendredi de la saison soit le 28 août 2026 MANDATE Monsieur le Maire pour réaliser toutes les démarches nécessaires à cette activité AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette activité.

2026-51		Approbation de la convention de mandat confiée par la Commune à la SAMSO pour la perception des recettes au titre de la prestation de la commercialisation de l'activité mountainkart	<p>APPROUVE la passation d'une convention de mandat entre la Commune et la SAMSO pour la perception des recettes liées à l'activité mountainkart</p> <p>MANDATE Monsieur le Maire pour réaliser toutes les démarches administratives nécessaires</p> <p>AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mandat avec la SAMSO et tous documents subséquents.</p>
2026-52		Approbation des tarifs tyrolienne à virages 2026	<p>FIXE les tarifs été 2026 pour l'activité Tyrolienne à virages comme suit :</p> <p>1 descente (adulte/ado/enfant) : 25 € TTC</p> <p>Groupe : 10 % de réduction et 1 gratuite toutes les 15 descentes achetées</p> <p>PRECISE que l'activité sera ouverte à compter du 04 juillet, tous les jours y compris les dimanches et jours fériés,</p> <p>MANDATE Monsieur le Maire pour réaliser toutes les démarches nécessaires à cette activité</p> <p>AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette activité.</p>
2026-53		Réhabilitation de l'office de tourisme – attribution du marché lot 1 charpentes, bardages, menuiseries extérieures, étanchéité, autorisation de signature du marché lot 1 au Maire	<p>APPROUVE, conformément à l'analyse des offres, le marché à passer, aux conditions tarifaires de 507339.27 € HT avec le candidat MIOTTO;</p> <p>AUTORISE Monsieur le Maire, ou à son suppléant de droit, à signer le marché correspondant, les avenants éventuels ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération;</p> <p>INDIQUE que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au budget.</p>